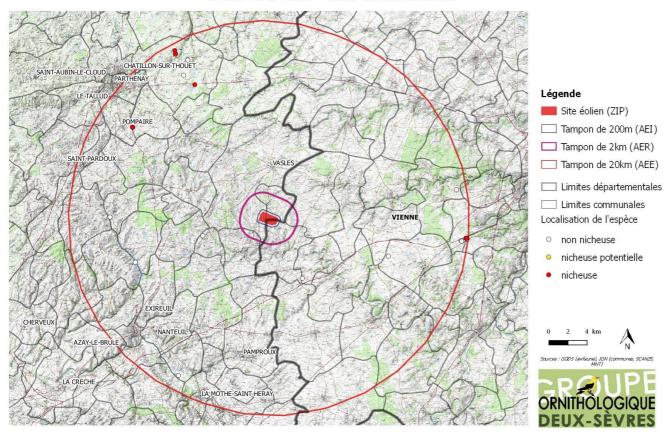
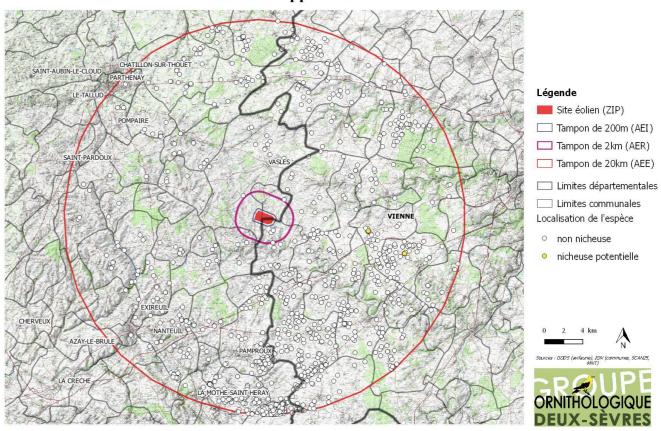
Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien Petit Gravelot - *Charadrius dubius*

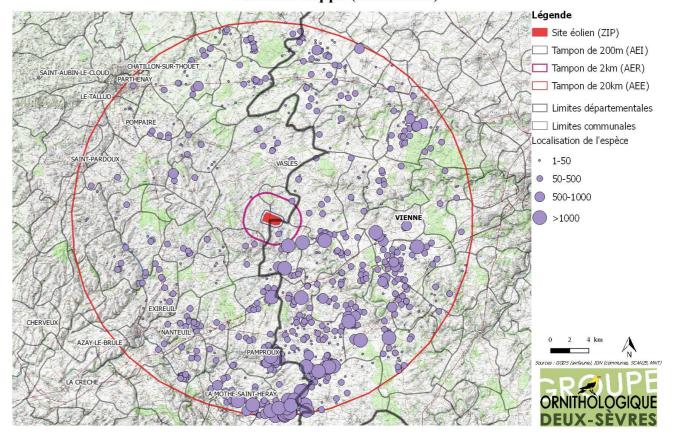


Le **Vanneau huppé** est un limicole peu commun en période de nidification. Malgré son statut d'espèce chassable, il est identifié comme nicheur déterminant en Poitou-Charentes et bénéficie d'une inscription sur la liste rouge des oiseaux nicheurs. Sa nidification n'est pas connue à proximité immédiate de la ZIP et les seuls secteurs de l'AEE où il niche potentiellement sont situés à plus de 10 km à l'est. En revanche, il est régulièrement observé en dispersion postnuptiale (dès juin), en migration et en hivernage sur la majeure partie de la zone étudiée comme le montre la carte ci-dessous. Ce secteur est favorable avec des observations régulières de groupes de plusieurs centaines d'individus, ainsi que 2 données de 1 000 individus en limite sud-est de l'AER.

Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien Vanneau huppé - Vanellus vanellus



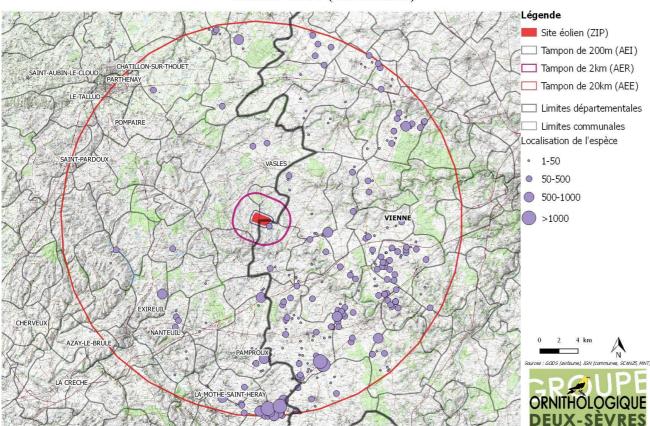
Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien Vanneau huppé (hivernants)



Les groupes hivernants ou migrateurs de **Pluvier doré** sont souvent associés aux groupes de Vanneau huppé. Comme pour celui-ci, cette zone est favorable à l'hivernage, comme l'indique l'observation d'un groupe au

sud-est de l'AEI et les différentes observations de plus de 1 000 individus dans l'AEE.

Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien Pluvier doré (hivernants)



L'occupation de la ZIP et de ses abords par le Vanneau huppé, le Pluvier doré et le Petit Gravelot devra donc être précisée. Notons qu'en Europe, 42 cas de collisions de Pluvier doré et 27 de Vanneau huppé avec des éoliennes sont documentés (Dürr, 2020).

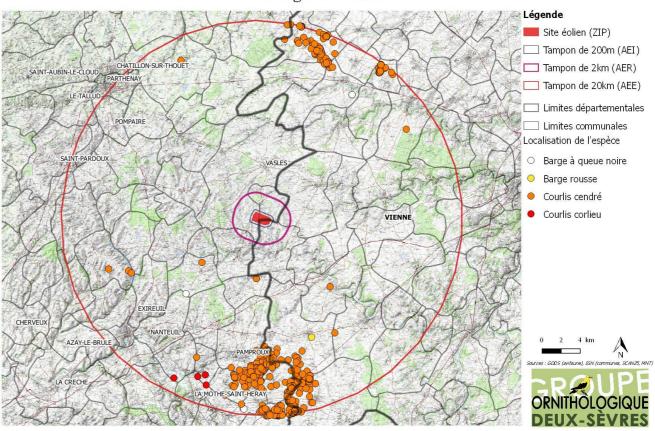
c) Barges et courlis

La Barge à queue noire, la Barge rousse et le Courlis corlieu ont été notés dans l'AEE mais il s'agit d'espèces migratrices très rares dans les deux départements, leurs observations sont donc ponctuelles.

Le **Courlis cendré** est une espèce à très forte valeur patrimoniale, puisqu'elle est classée « Vulnérable » sur la liste rouge mondiale. Cette espèce se reproduit dans les 3 ZPS, et dans notre zone d'étude, les sites de nidification les plus proches se trouvent à environ 15 km au sud et 18 Km au nord de la ZIP. Quelques autres données ont été récoltées plus près, mais elles concernent des oiseaux hivernants ou migrateurs.

L'étude d'impact devrait évaluer les déplacements des individus nicheurs entre les 3 ZPS de même que ceux d'autres individus en période de migration.

Localisation de l'espèce depuis janvier 2010 autour du site éolien Barges et courlis



d) Bécasse et bécassines

La **Bécasse des bois** est susceptible d'être rencontrée dans la totalité des massifs boisés en hiver, tout comme la **Bécassine des marais** et la **Bécassine sourde**, qui fréquentent tous les types de zones humides, même très petites.

Ces deux espèces sont susceptibles d'être rencontrées de nuit dans les milieux qui parsèment la zone d'implantation potentielle.